

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	59 (1930)
<b>Heft:</b>	14
<b>Rubrik:</b>	Quatre millions de cigarettes par jour

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La boisson des enfants

L'Office international du vin, de Paris, créé par les pays viticoles du Midi, pour favoriser la consommation et l'exportation du vin, organise un grand concours. Il se propose d'éditer un volume qui portera le titre : « La vérité sur le vin ». L'Office parisien ne semble toutefois avoir confiance ni en l'indépendance de la science, ni en celle de la vérité, car il donne des instructions précises sur les idées dont la présentation pourra faire mériter un prix à son auteur. Voici une de ces « instructions », pour le moins curieuse : « A partir de dix à douze ans, suivant la constitution de l'individu, suivant le climat et les coutumes du pays que l'on habite, des doses modérées de vin devront faire partie du régime des principaux repas. » Voilà une flagrante contradiction de l'opinion de médecins et hygiénistes renommés. Il n'y a que deux ans, un médecin parisien de la Croix-Rouge française, le Dr Humbert, mentionnait, dans un rapport à la *Commission pour la protection de l'enfance*, instituée par la Société des Nations, deux opinions qui donnent un démenti formel à la règle indiquée par l'Office du vin. La première est celle du plus célèbre hygiéniste allemand du temps présent, le professeur Rubner de Berlin, qui estime que toute consommation d'alcool devrait être interdite aux jeunes gens jusqu'à *l'achèvement de la croissance*. L'autre spécialiste, le professeur français Rieux, pense que la boisson naturelle des enfants et des jeunes gens est... l'eau. Bien des médecins français condamnent également l'usage du vin chez les enfants au moins jusqu'à l'âge de 14 ans, et l'Académie de médecine de Paris est d'accord avec eux. Notre grand spécialiste suisse pour les maladies des enfants, le Dr Feer, professeur de pédiatrie à Zurich, déclare : « Ne donnez aux enfants aucun vin médicinal et, d'une manière générale, aucune boisson qui contienne de l'alcool, mais du fruit et du jus de fruit, tant qu'ils en veulent. *Le cidre doux* et *le lait* sont deux boissons suisses, saines, riches en substances alimentaires, convenant spécialement aux enfants et aux jeunes gens.

---

## Quatre millions de cigarettes par jour

---

D'après les estimations du Département fédéral des finances, on fume chaque année en Suisse de 1,400,000,000 à 1 milliard et demi de cigarettes, soit approximativement 4 millions par jour. Durant l'année 1929, on a importé pour près de 25 millions de francs d'articles pour fumeurs (tabacs, cigares, cigarettes) de l'étranger. Cette somme ne représente naturellement que la valeur du commerce de gros ; il faut y ajouter encore 25 millions de francs de droits de douane, et ce chiffre ne doit être considéré que comme une fraction des dépenses totales du peuple suisse pour le tabac. On ne se tromperait pas de beaucoup en affirmant que l'on dépense actuellement dans notre pays  $\frac{3}{4}$  de milliard de francs pour la fumée et la boisson. Cela fait, en chiffres ronds, 2 millions de francs par jour.

---

## HARMONIUM

« Metzner », 4 jeux, 16 reg., état neuf, à vendre à moitié prix.

**L. von der Weid, Musique, 29, rue de Lausanne, Fribourg.**